VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence Cottage
Avec Deux Grands Lots
Rue Prieur, entre La Harpe et Lapeyrouse.

Succession de Louis C. Houseman et Anna Rebecca Helen, sa femme.

Nos 64,821 et 65,109 consolidés. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.

PAR PAUL A. GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Common.—JEUDI, le 18 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 511 rue Baronne, près de la rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 juin 1901, dans l'affaire des succession de Louis C. Houseman et de Anna Rebecca Helen sa femme; il sera vendu à l'enchère:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges etc à cette appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 961, borné par les rues Prieur, Laharpe, Lapeyrouse et Johnson, mesurant, en mesure française, 60 pieds de face à la rue Prieur en 20 pieds chacun, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, commençant à un point de 125 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Prieur et Lapeyrouse.

Les améliorations comprenant une grande et commode résidence cottage (No 1565 rue N. Prieur) contenant 4 chambres, chambre à bain etc, hangar dans le fond et dépendances, grande citerne, construites retirées de la rue, barrière en fer etc. Le lot contigu est cultivé et le fond est orné avec de nombreux figuiers pruniers, pêchers et autres arbres fruitiers. Cette propriété pourrait facilement être subdivisée en une résidence double et le lot contigu convenable pour la construction d'une autre maison double.

Conditions—Un mettié comptant, et le balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0/0 l'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement. L'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes pour 1901.

Actes de vente et les timbres du Revenue des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant John Baptiste, Jr., notaire. Un dépôt de 2,000 est exigé au moment de l'adjudication.
14 juin—16 23 30—juil 7 14 18

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 64,391.

Succession d'Ellen Ford, décédée.

JEUDI, 25 JUILLET 1901.
A MIDI,
A la Bourse des Propriétés Foncières,
No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et agent de Propriétés Foncières—Bureau Bâtisse Bonnes No 812 rue Commune—Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession d'Ellen Ford, décédée; donné le No 64,391, ledit ordre daté et signé le 11 juin, 1901, et à moi adressé, je procéderai de vendre sur place et à l'heure ci-dessus désignée, un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies privilèges, coutumes, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Camp, St Joseph et St Charles, désigné par le No trois sur un plan dressé par A. T. Wood, architecte, et déposé comme plan No 88 du livre de plans numérés, pour référence, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant plus ou moins vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Julie sur cent cinq pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par le lot numéro deux et sur l'autre côté par le lot numéro quatre et dans le fond par une ligne de cent pieds sept pouces de largeur d'après leur plan.

Ladite propriété ayant été acquise par la défunte Ellen Ford, par achat de la succession de Mme Josette Bundy, d'après l'acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1866, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 90 folio 5 7.

Les améliorations comprenant une grande résidence en briques à quatre étages, avec vestibules et environ 18 chambres.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Ste Marie, St André et Prytanée et l'avenue St-Charles (autrefois rue Mayadan), et désigné comme lot numéro trois sur un plan fait par H. Menihan, voyer, daté le 1er décembre 1846, et déposé pour référence en l'étude d'Adel be Maureau, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant vingt-sept pieds deux pouces et deux lignes de face à la dite rue St-Marie, la même largeur dans le fond sur cent neuf pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de division du lot numéro deux et cent neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne de division du lot numéro quatre étant la même propriété acquise par la défunte Ellen Ford, par achat de Mme Antoine Brooks, d'après l'acte passé pardevant A. Mauroeau, ancien notaire en cette ville, le 20 décembre 1867.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages retiré de la banquette, et ayant environ 9 chambres, une cour sur la façade et un orle.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, et avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent, avec l'encanteur de l'adjudication au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 28.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE DOUBLE,

Nos 1709 et 1711 rue Saratoga, à l'encoignure de la rue Félicité, borné par les rues S. Franklin et Enterpe

Dans la succession de Mlle Ruth M. Miles.
No 64,719—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 624 rue Commune—JEUDI, le 18 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 511 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, et les plans démontrés les dimensions confirmément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 13 juin 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Enterpe, Franklin, Saratoga et Félicité, et désigné par le No Un sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 20 juillet 1846, et déposé en l'étude de A. Maureau, ancien notaire en cette ville, le quel lot formant l'encoignure des rues Saratoga et Félicité, et mesurant trente huit pieds de face à la rue Saratoga sur quatre vingt dix neuf pieds sept pouces et sept lignes de face à la rue Félicité et quinze pieds de pouce et six lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprenant un cottage double contenant quatre chambres, citerne, dépendances, etc., de chaque côté.

Conditions—Une moitié en plus comptant, et la balance payable en un an, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, avec hypothèque spécial et privilège de vendeur retenu et autres clauses usuelles de sécurité pour garantir la portion de crédit du prix d'achat; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1901, et conservant la propriété assurée, la pol en devant être tenue comme collatérale, garantir le prix d'achat et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente; payer pour l'acte de vente; incluant tous les timbres du revenu pardevant George J. Ustertzner, notaire.
J. Cunningham et Cunningham, avocats.
Bureau, 312 Godchaux Building.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 17 18

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS
DU
SIXIEME DISTRICT
A L'ENCAN,

A la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne,

MARDI 23 JUILLET, 1901.
A MIDI.

Interdiction de Christian Thomas.
No 63,307 Cour Civile de District—Division A

EN vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 20 juin 1901 et adressé à J. L. Onorato, ce soussigné, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 juillet 1901 à midi:

Cinq certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par D. M. Bouman, député voyer, daté le 9 avril 1901, dans l'îlet compris entre les rues Octavie, Laurel et Annunciation et l'avenue Peters; les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavie sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, excepté le lot 20, lequel forme l'encoignure des rues Octavie et Annunciation, et mesurant 122 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté à la rue Annunciation sur 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant; la portion de crédit, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet en billets des acquéreurs respectifs, lesquels billets seront garantis dans leurs paiements par lien et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, et devront porter intérêt au taux de huit pour cent par an de leur date jusqu'au paiement; les actes de vente devront contenir les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, condamnation de jugement, honoraires d'avocats; les acquéreurs devant payer en plus de leurs enchères les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pour les taxes de guerre.

Actes de vente devant être passés pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication. Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO.
Courtier de propriété foncière et encanteur.
J. B. Rosser, Jr., 302 rue Baronne, avocat pour la corporation.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 23

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 1328 rue sud Poydras entre Franklin et Liberté.

Succession de Catherine Rankin.

No 63,889—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, le JEUDI, 18 juillet 1901, à la nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un plan par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 24 novembre 1860, et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville d'après lequel plan, le dit lot mesurant vingt et un pieds, cinq pouces, une ligne de face sur la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur de 116 pieds dix pouces, quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze et de cent quatorze pieds, sept pouces sur la ligne de côté du lot No douze ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprenant un cottage simple couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, contenant trois chambres et cuisine au rez de chaussée et dans le fond deux chambres au premier étage et deux chambres au rez de chaussée, allée, cour, citerne, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901, l'acte de vente, et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant R. L. Tullis, notaire.
Bernard Titche, avocat.
22 juin—23 30—juil 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

No 1328 Sud Poydras

Entre les rues Franklin et Liberté.
SUCCESSION DE CATHERINE RANKIN.

No 63,889—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, le JEUDI, 18 juillet 1901, à la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un devis par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 24 novembre 1860, et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant vingt et un pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur, de cent seize pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze, et de cent quatorze pieds sept pouces sur la ligne de côté du lot No treize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprenant un cottage simple avec deux étages dans le fond contenant trois chambres, et cuisine au rez de chaussée et dans le fond deux chambres au premier étage et deux chambres au rez de chaussée, allée, cour, citerne, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901, l'acte de vente, et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant R. L. Tullis, notaire.
Bernard Titche, avocat.
18 juin—18 23 30—juil 7 14 18

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Christine Kern, femme de John Jordan

No 64,828—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 11 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 511 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 28 mai 1901, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus titrée, il sera vendu à l'enchère publique propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet numéro 147, borné par les rues Oak, Léonidas, Jefferson et Plum et désigné par le numéro vingt trois, lequel dit lot mesurant trente pieds de face sur rue Oak par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié en plus comptant, balance s'il y en a en un crédit de un an représenté par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt de date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité, faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente incluant les taxes de 1901 et les timbres du R. I pardevant W. R. Kerr N. P., aux frais de l'acquéreur.
Ejuin—29 16 23 30—juil 7 11

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Simples.
1224-1226-1228, rue Arts, entre Villeré et Urquhart.

Entourés de toutes commodités et de propriétés qui se louent toujours.

Succession de Henry Schultz ou Schuldt.

No 64,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI 31 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau No 800 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 26 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Villere, Arts et Urquhart, désigné par le No 19 sur un devis fait par Edgar Pitts, voyer, daté le 18 juin 1901, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un cert lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et îlet, désigné par le No 9 sur ledit devis, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le joli cottage simple, 1224 rue Arts, contenant 4 chambres et corridor toutes plâtrées, 2 chambres dans la bâtisse du côté, citerne, avec foyer dans toutes les chambres.

Le cottage double, 1226 et 1228 rue Arts, contenant 4 chambres, galerie et cuisine, citerne etc., de chaque côté. Terrain élevé.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.
29 juin—29 30—juil 7 14 21 28 31

COTTAGE DOUBLE

818 rue Lesseps, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de Veuve Henri Wichterich.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.—No 64,752.

IL SE A VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 24 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 650 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juin 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrite à savoir:

Deux lots Nos 7 et 8 en cette ville dans l'îlet No 290 borné par les rues Lesseps, Frances Grandhomme, maintenant Dauphine et Crepe maintenant Bourgogne, mesurant chacun mesure américaine vingt-neuf (29) pieds sept (7) pouces cinq et demi lignes (5 lig) de face à la rue Lesseps par cent huit (108) pieds de profondeur.

Les améliorations consistant d'un joli cottage double 818 rue Lesseps contenant de chaque côté deux chambres, galerie et cuisine.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.
23 juin—23 27 30—juil 7 14 21 24

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence simple en bois, 3916 rue St-Claude, entre Bartholomew et Jeanne.

JEUDI, LE 11 JUILLET 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, près de la rue Gravier sera et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. R. Bonnerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 3 juin 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la succession d'Anastasie La France, demande P. A. Cure, demandeur No 64,481 à l'enchère publique, il sera offert en vente la propriété foncière ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot 16 dans l'îlet No 334 borné par les rues St Claude, Rempart, Jeanne et Bartholomew, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue St Claude par 128 pieds de profondeur. Les améliorations consistant d'une résidence simple contenant 2 chambres, plusieurs arbres fruitiers et citerne dans la cour.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat. L'acte de vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année courante et devant aussi payer pour les timbres du revenu et l'acte de vente.

SMITH & ROSENBERG.
Maxwell Smith, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.

O. B. & S. Saxum et Frank D. Drolle, avocats
7 juin—7 9 16 23 30—juil 7 11

Ed. J. Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI LE 17 JUILLET
A 11 heures A. M.
SEPT LOTS DE TERRE
Convenables pour une Manufacture ou un Placement Avantageux.
Succession de Michael Murphy.

No 63,987—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ED. J. VAZ, Encanteur—Bureau 637 rue Carondelet, le MERCREDI, 17 juillet 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Nouvelle Orléans No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre jaun daté et signé le 3 juin 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Sept lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peydras, Julie, Rocheblave et Dorgenois, désignés par les Nos 2, 4, 5 6, 7 et les lettres C. et D, et mesurant comme suit: Les 3 d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, notaire, daté le 9 mars 1866, mesurant 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de f ce à la rue Poydras, 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur irrégulière de à peu près 106 pieds sur la ligne du lot No 4, et 109 pieds sur la ligne du lot No 2. Lot No 4 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 5 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie 32 pieds 8 pouces et 6 lignes dans le fond, 120 pieds de profondeur. Lots 6 et 7 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Julie, 32 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond sur une profondeur de 110 pieds, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant O. Morvel, notaire, daté le 8 juin 1867; le lot désigné par la lettre C mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Peydras sur une profondeur de 111 pieds et 1 pouce. Lot D mesurant 40 pieds de face à la rue Peydras sur 111 pieds 1 pouce de profondeur. Lesdits lots formant partie des lots désignés par les Nos 11, 12 et 13. Sur le lot No 6 est un petit cottage contenant deux chambres, citerne etc.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien drainées et entourées.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an, en billets portant 8 0/0 d'intérêt et devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix d'achat, et payer pour les timbres du revenu des E. U. Acte de vente pardevant Jno E. Fisher, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 comptant à moment de l'adjudication pour lier la vente.

ED. J. VAZ, Encanteur.
W. F. Brewer, avocat.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 17

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples,

Nos 2044 et 2046 rue Poydras entre les rues Prieur et Johnson,

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée, Mme Mary Feigner.

Nos 62,016 et 63,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier, et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un ordre homologant les procédures d'une nombreuse de famille tenue le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus situé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette, désigné par le n° 19 sur un devis fait par D. M. Bouman, député voyer de ville, en date du 7 septembre 1900 et mesurant d'après cela M. A. 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 8, 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 3 pouces laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci-dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placements excellents.

2° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 2 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella notaire public de cette ville et mesurant, en M. A. 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bornes ou dimensions approximatives.

Conditions Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit de un an en un et deux ans, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, condamnation de jugement sans sommation, les frais d'avocats en cas de procès, le transfert et la livraison des polices d'assurance, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jas D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo W. Flynn, avocat.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amanda Roca, femme de George L'Hote.

No 60,699 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 58 dans Hartsville, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst, et Jeannette et désigné comme lot No — et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 122 pieds plus ou moins de profondeur et face sur la rue Jeannette, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannette. Les améliorations comprenant une jolie résidence simple en bois à deux étages contenant corridors, salons, salle à manger, cuisine etc., 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, bains, etc, et est connu comme No 1443 rue Arabella.

2° Cinq certaines lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 310, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rocheblave et Tonti, les quels dits lots sont désignés par les Nos 5, 6, 15, 16 et 17 et mesurant comme suit:

Lot No 5 mesurant 27 10/12 5/12 de face à la rue Orléans sur 57 3/12 3 1/2/12 de profondeur.

Lot No 6 mesurant 30 de face à la rue Orléans sur 57 3/12 3 1/2/12 de profondeur.

Lots Nos 15 et 17 mesurant chacun 30 de face à la rue St Pierre sur 57 3/12 3 1/2/12 de profondeur; et

Lot No 16 mesurant 27 10/12 5/12 de face à la rue St Pierre sur 57 3/12 3 1/2/12 de profondeur

Conditions:—Pour la propriété premièrement décrite l'acquéreur devant assumer le paiement de trois certains billets à recevoir pour la somme de $619.81, chacun daté le 9 août 1898 et payable à un deux et trois ans de date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur par acte de E. Titche, notaire daté le 9 août 1898 sur ladite propriété avec privilège de vendeur hypothécaire et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Pour les propriétés deuxièmement décrites, les acquéreurs devant assumer le paiement d'un certain billet à recevoir pour la somme de mille dollars, daté le 22 février 1899, payable un an après date et portant huit pour cent d'intérêt par an, du 9 mars 1899 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, par acte de Jules F. Mutlaier, notaire, daté le 9 mars 1899, sur lesdites seconde des propriétés avec privilège de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a comptant.

Et par rapport à chacune des propriétés premièrement et deuxièmement décrites les acquéreurs devant assumer à payer en dessus et au plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, et les timbres du revenu intérieur des E. U. sur les actes de vente. Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
29 juin—29— juil 7 14 21 28 à date

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de liquidation de comptes ouverts et jugements.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 126 rue Carondelet—JEUDI, le 11 juillet 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la liquidation de C. B. Stock Coal Company, Limited, No 64,321 du docket de justice Cour.

1° Un lot de comptes ouverts.
2° Trois jugements.
Le tout d'après la liste enregistrée au bureau du greffier, No 149 rue Carondelet.
Conditions—comptant.
27 juin—27—juil—4 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Charles Lambert et Mme Caroline Fehrenbach, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,756—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en pouvoir en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph C Whitmore, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
G. G. Kvernberger, avocat.
26 juin—26 30—juil 5

Succession d'Emile Dorpas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 65,280—Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile Dorpas, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas faire droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham et Cunningham, avocats.
23 juin—23 27—juil 2

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Mme Mary Gregory, dûment autorisée vs Gaetano Schumann.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 5,528—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les Heux No 1 01 rue Annunciation, à l'encoignure de l'avenue Howard, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 2me jour de juillet 1901 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—Le contenu d'une buvette, consistant en chaises tables, comptoirs, miroirs, bouteilles, verres, installations, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant
CHARLES R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
E. A. O'Sullivan, avocat pour la plaignante.
23 juin—23 30—juil 2

James Wilson adm. vs John Kelly.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 5,288—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wyne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 3me jour de juillet 1901, à 11 he